

Enjeux liés à la politique d'éducation en Suisse

EVA SCHMASSMANN, Alliance Sud

RUTH DÄLLENBACH, Réseau Suisse Education et Coopération Internationale (RECI)

L'ODD 4 exige une éducation inclusive, sur un pied d'égalité et de qualité, ainsi que des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour toutes et tous. En sept sous-objectifs, elle fixe des priorités claires pour le travail éducatif, en particulier en ce qui concerne l'accès à et la qualité de la formation, l'égalité des chances et l'inclusion, l'égalité des sexes et surtout une éducation de base gratuite. De plus, l'éducation est aussi explicitement mentionnée dans l'ODD 3 (santé pour tous) et l'ODD 8 (travail dans la dignité), en relation avec les

formations et les formations continues du personnel soignant dans les pays en développement ainsi qu'en lien avec la formation professionnelle en général. L'éducation est un facteur important pour atteindre d'autres ODD, notamment l'ODD 1 (éliminer la pauvreté) et l'ODD 10 (réduire les inégalités). L'éducation constitue le fondement permettant à tous les êtres humains de créer leurs propres moyens de subsistance, et de participer en tant que citoyenne et citoyen à la vie politique, sociale et culturelle. C'est la raison pour laquelle l'éducation fait partie des conditions sine qua non pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030

en vue du développement durable à l'échelle internationale. Le sous-objectif 4.7 précise en outre: « D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable. »

En comparaison internationale, la Suisse dispose d'un niveau d'éducation élevé. Toutefois, pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 concernant les objectifs d'éducation, une intervention est nécessaire dans de nombreux domaines.¹ Face aux enjeux actuels et au nombre croissant d'élèves du primaire et du secondaire pronostiqué, les divers programmes d'épargne de la Confédération et des cantons dans le domaine de l'éducation constituent une régression en matière d'accès à la formation scolaire gratuite et de qualité pour tous, et s'écarte du principe de l'égalité des chances. Lors de la scolarité obligatoire déjà, les parents sont régulièrement priés de passer à la caisse pour des offres d'apprentissage extra-scolaire organisées par les écoles (camps, excursions), et ce malgré le droit à une éducation gratuite.² Durant les années 2011 et 2012, 34 % des jeunes Suisses en 8^e et 9^e année scolaire ont suivi des cours d'appui payants, et la tendance persiste sans faiblir. Les enfants d'universitaires ou de familles aisées ont de meilleures chances d'intégrer ou de suivre des études dans une voie supérieure de l'école secondaire I.

Il est aussi primordial d'agir au niveau des structures préprimaires d'éducation de la petite enfance. Selon l'OCDE, les dépenses publiques affectées en Suisse à l'éducation de la petite enfance représentent seulement 0,2 % du PIB. Avec 0,6 %, la moyenne des pays de l'OCDE est trois fois plus élevée. Les coûts de l'éducation de la petite enfance sont élevés pour les parents. Dans notre pays, entre 66 % (en Suisse allemande) et 38 % (dans le canton de Vaud) des frais de crèche sont à la charge des parents. Dans les pays limitrophes, ce taux se situe à 25 % maximum.

> voir également: Moyens de mise en œuvre

> voir également: Les droits des femmes*

Les personnes issues de l'immigration nécessitent une attention particulière. A l'échelle suisse, les enfants de langue étrangère ne sont pas suffisamment encouragés à apprendre la langue scolaire avant d'être scolarisés. Cet apprentissage préscolaire **ne jouit en outre pas d'un soutien financier suffisant**. Les mesures d'encouragement au niveau de l'école obligatoire demeurent insuffisantes pour assurer une véritable égalité des chances aux enfants et aux jeunes concernés. De plus, **les enfants et les jeunes** qui viennent en Suisse en tant que réfugiés issus de zones de guerre et qui ont passé beaucoup de temps en déplacement souffrent souvent d'un **stress post-traumatique** et psychosocial. Nombre d'entre eux ont été privés, pendant des mois ou plus, du droit à l'éducation. De ce fait, des mesures ciblées sont nécessaires pour aider ces enfants et ces jeunes, et leur permettre de recevoir, eux aussi, une bonne formation.

> voir également : Moyens de mise en œuvre

> voir également : Enfants et jeunes

> voir également : Politique de paix

Une inégalité au début du parcours de formation se poursuit souvent tout au long de la scolarité et de la formation. Elle peut avoir de graves conséquences sur l'avenir des personnes concernées. Il est en effet avéré que les personnes sans formation professionnelle sont davantage exposées au risque de **chômage, de pauvreté** ou de marginalisation.

> voir également : Pauvreté en Suisse

Un autre développement problématique est le sponsoring scientifique. L'indépendance scientifique est menacée en raison de la tendance grandissante à recourir au financement privé par les grandes entreprises. De nombreux scientifiques ont critiqué cette pratique en publiant en 2013 un **« Appel international pour la préservation de l'indépendance scientifique »**.³ Le déclencheur de cet appel, le contrat de collaboration conclu en 2012 entre l'université de Zurich et l'UBS, montre clairement la nécessité d'une transparence totale sur l'origine et l'utilisation des fonds de tiers dans les hautes écoles, ainsi que la révélation des relations d'intérêt des universitaires.

L'éducation dans le cadre de la coopération internationale

Dans le cadre du développement de la coopération internationale, la Suisse accorde une grande importance à l'encouragement de la formation. Cela se manifeste non seulement par l'augmentation des moyens employés,⁴ mais aussi à travers la nouvelle stratégie de formation 2017-2020 de la Direction du développement et de la coopération (DDC). Cette stratégie tient compte des objectifs de l'Agenda 2030 et donne plus de poids aux aspects tels que la qualité de l'éducation, l'inclusion et l'éducation dans les situations de crises humanitaires.⁵

En revanche, il reste nécessaire d'agir dans certains domaines spécifiques. Pour assurer une éducation de qualité pour tous, la Suisse devrait promouvoir l'inclusion à travers des concepts clairs et se concentrer sur la formation du corps enseignant et le renforcement des systèmes éducatifs. Par ailleurs, il convient en particulier de faire preuve **de cohérence en terme de politique de développement**. Les pays en développement sont tenus de garantir à leur population le droit à l'éducation, ce qui se révèle coûteux. Par conséquent, une augmentation modérée des contributions de la Suisse dans le cadre de la coopération de développement n'est pas suffisante. La Suisse devrait en fait contribuer à ce que les pays en question soient capable de générer les ressources nécessaires à partir des recettes fiscales. En réalité, cet objectif continue à être torpillé par la Suisse : sa politique fiscale permet en effet aux multinationales actives dans les pays en développement de transférer leurs bénéfices dans des territoires à faible fiscalité tels que la Suisse. D'après les estimations du Fonds monétaire international (FMI), les pays en développement perdent chaque année près de 200 milliards de dollars de **recettes fiscales** potentielles. Pour de nombreux pays, les pertes causées par l'évasion fiscale sont bien plus importantes que le budget disponible pour la formation.⁶

> voir également : De nouveaux instruments pour améliorer la cohérence en faveur du développement durable

> voir également : Politique économique extérieure et questions fiscales internationales

Recommandations

1. **Financement de l'éducation:** la Confédération, les cantons et les communes mettent à disposition du pays des moyens suffisants pour garantir l'accès à une éducation de grande qualité, sur un pied d'égalité et gratuite. Au moyen d'une politique d'économie extérieure et surtout d'une politique financière et fiscale cohérente sur le plan de la politique de développement, la Suisse contribue à ce que les pays en développement puissent générer des moyens pour financer leurs systèmes éducatifs.
2. **Une bonne éducation pour tous:** la Confédération, les cantons et les communes prennent des mesures effectives visant à réparer les préjudices existants, notamment ceux concernant les personnes de langue étrangère ou venant de milieux à faible revenu ou peu instruits, et promouvoir l'égalité des chances de manière ciblée dans tout le continuum de formation.
Dans le cadre de la coopération internationale, la Suisse contribue en particulier à soutenir les systèmes éducatifs nationaux et leurs acteurs dans son dialogue politique et ses programmes bilatéraux, en mettant l'accent sur la qualité de l'enseignement.
3. **Transparence dans la coopération avec le secteur privé:** la Suisse crée les dispositions légales nécessaires pour assurer une transparence totale de l'origine et de l'utilisation des fonds de tiers dans les hautes écoles, ainsi que la révélation des relations d'intérêt des universitaires.

NOTES

- 1 Les paragraphes suivants s'appuient largement sur la publication «Projet Agenda suisse de l'éducation 2030» de la CoalitionEducation ONG (2016).
- 2 Association faîtière des enseignants et enseignants de Suisse (LCH): Ausserschulisches Lernen gehört zur unentgeltlichen Grundbildung. Prise de position (en allemand), avril 2018.
- 3 Appel international pour la préservation de l'indépendance scientifique, publié le 28 février 2013 sur www.zuercher-appell.ch
- 4 Confédération suisse: Message sur la coopération internationale de la Suisse 2017-2020. Publié dans: Feuille fédérale 2016, p. 2321.
- 5 Direction du développement et de la coopération (DDC): Stratégie de la DDC pour l'éducation. Education de base et développement de compétences professionnelles. 2017
- 6 Global Campaign for Education: A Taxing Business: Financing education For All Through domestic resources. 2013.

LITTÉRATURE COMPLÉMENTAIRE

CoalitionEducation ONG: «Projet Agenda suisse de l'éducation 2030». 2016

UNESCO: Feuille de route de l'UNESCO pour la mise en œuvre du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable. 2014.

www.campaignforeducation.org: The Global Campaign for Education (GCE) is a civil society movement that aims to end the global education crisis.